



Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples  
43 boulevard Magenta – 75 010 Paris  
Tél. : 01 53 38 99 82 – [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) – [presse@mrap.fr](mailto:presse@mrap.fr)

### **Liberté pour Salah Hamouri**

Nous venons d'apprendre que la détention arbitraire de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien vient d'être prolongée de 3 mois. C'est le ministre israélien d'extrême droite, Avigdor Liberman, qui avait ordonné sa mise en détention administrative, cela fait maintenant 10 mois sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre lui. Son seul « crime » : être palestinien, et avoir toujours soutenu les droits légitimes du peuple palestinien.

C'est l'arbitraire absolu du colonisateur, comme c'était l'arbitraire absolu du régime d'apartheid en Afrique du Sud, qui sépare Salah Hamouri de sa femme et de son enfant, interdits même de venir en Israël.

Les faibles demandes des autorités françaises, y compris du Président Macron sont restées sans effet : c'est la France qui est ainsi insultée, alors qu'elle reçoit avec les honneurs les dirigeants israéliens. Cette situation n'a que trop duré : le MRAP demande au Président de la République d'exprimer publiquement son soutien à Salah Hamouri et d'exiger avec fermeté sa libération ainsi que la libre circulation de son épouse Elsa et de son fils, en mettant en place des sanctions, telles que la convocation de l'ambassadrice d'Israël en France, l'annulation de la saison croisée France-Israël, la proposition à l'Union Européenne de la suspension de l'Accord UE/Israël, l'embargo sur la vente et l'achat de matériel militaire...

Le cas de Salah Hamouri est un exemple de la situation des prisonniers politiques palestiniens, pour notre part, nous continuerons de réclamer la libération de Salah et de tous les prisonniers politiques palestiniens en mettant en place des sanctions, telles que la demande de la suspension de l'Accord UE/Israël et l'embargo sur la vente et l'achat de matériel militaire.

Paris, le 28 juin 2018